

LA NUIT DU DROIT

SOIRÉE-DÉBAT SUR LE THÈME
"L'ÉVOLUTION DE L'IMAGE DU
NOTARIAT À TRAVERS LES MÉDIAS"

coorganisée par



INFN



CHAMBRE DES
NOTAIRES
DE PARIS



LE 1^{ER} OCTOBRE 2020
DE 19H00 À 21H30



CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS
12 AVENUE VICTORIA - 75001 PARIS



(NOMBRE DE PLACES LIMITÉ)
ENTRÉE GRATUITE SUR INSCRIPTION
WWW.INFN.FR/NUITDUDROIT

Les clichés sur la profession du notariat sont légion. Une image caricaturale et d'un autre temps est souvent véhiculée par les médias. Par médias, il faut entendre les divers moyens, techniques et supports de diffusion massive de l'information que sont la radio, la télévision, le cinéma, la littérature. Une image réductrice voire tronquée du notariat est très régulièrement diffusée par la presse ou par la télévision (documentaires, reportages, enquêtes...).

La nuit du droit, célébrée chaque année et créée à l'initiative du Conseil constitutionnel, paraissait une belle opportunité pour revenir sur cette évolution de l'image du notariat dans les médias. Pourquoi le notariat recouvre-t-il tant de mystères et pour quelle raison l'image balzacienne du notaire persiste-t-elle dans l'esprit des citoyens ? Répondre à cette question supposait de diversifier les approches : approche pratique faite d'un retour d'expérience de nos intervenants ; approche scientifique menée par des universitaires juristes et sociologues. Enfin, on peut prendre le notariat au sérieux sans se prendre pour autant au sérieux. Cet humour est très présent dans la représentation sociale de la profession. Cette touche de légèreté en dit long sur la force des idées reçues, notamment au cinéma qui ne cesse d'exploiter une image vieillie d'un notaire poussiéreux et bien trop savant pour ses clients.

Pour relever ce défi, plusieurs praticiens et universitaires ont accepté de participer à cette soirée-débat pour partager leur expérience et livrer leur expertise sur une profession qui fait toujours l'objet de nombreux fantasmes. Plusieurs questions seront abordées au cours de la soirée qui sera ponctuée d'extraits de campagnes publicitaires, de films et de documentaires. La soirée sera également l'occasion de décerner le prix des deux meilleurs courts-métrages du concours "Le notariat fait son cinéma" organisé par l'INFN.

PROGRAMME

18h30 ACCUEIL

19h00 - 19h30

Allocution du président de la Chambre des notaires de Paris

Allocution de Jean Quintard,
président du Conseil d'administration de l'INFN

Allocution de Mustapha Mekki, directeur général de l'INFN

19h30 - 20h00 REMISE DE PRIX

Remise des prix du concours de court-métrage
"Le notariat fait son cinéma" organisé par l'INFN,
en présence des différents sponsors

20h00 - 21h30 DÉBAT

MODÉRATEUR

Mustapha Mekki, directeur général de l'INFN

INTERVENANTS

Rémy Cabrillac, agrégé des Facultés de droit,
professeur à l'Université de Montpellier

Pierre Dauptain, notaire

Corinne Delmas, professeur des universités,
sociologue des professions

François Millier, notaire

Benoît Renaud, directeur général de l'UNOFI

Jean-François Sagaut, notaire

Barbara Thomas-David, notaire

en partenariat avec

